



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

303-05-2019 ET 313-80-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2019, le conseil a adopté le règlement numéro 303-05-2019, règlement modifiant le plan d'urbanisme adopté par le règlement numéro 303-1991, règlement adoptant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Paul afin de modifier la description de l'affectation mixte et le « Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation ».
- 2- Lors de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2019, le conseil a adopté le règlement numéro 313-80-2019, règlement modifiant le règlement numéro 313-1992 et ses amendements en vue de modifier le plan de zonage 1 / 2 annexé au règlement de zonage de manière à agrandir la zone H-40 à même une partie de la zone C-29.
- 3- Les certificats de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour ces règlements ont été émis en date du 3 mai 2019.
- 4- Les règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce TROISIÈME jour du mois de MAI
deux mille dix-neuf.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse